Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20261002-ARR4021026SUBEC-DE

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 octobre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents-représentés : 15
Votants : 15

Le deux octobre de l'an deux mille vingt six à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire, Monsieur PRÉ Jean-Marie adjoint au Maire, Madame GOARDON Virginie, Madame KERDREUX Marine, Monsieur Le LAY Laurent, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame NICOLAS Brigitte.

***Date de* convocation :** 25 septembre 2026

Procurations : Madame Jacqueline LE GAC a donné procuration à Monsieur Alain BILLEBEAUD, Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET, Monsieur Bruno BONSIGNE a donné procuration à Madame Monique HASCOËT, Monsieur Philippe Le JEUNE a donné procuration à Madame Gwénaëlle CADIOU QUÉAU., Monsieur Joël HÉNARD a donné procuration à Madame Brigitte NICOLAS, Madame Bérénice BATTAIS a donné procuration à Madame Virginie GOARDON

Secrétaire de séance : Madame Monique HASCOËT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Le procès-verbal de la séance du 28 août 2026 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- dossier SPR –arrêt du projet de PVAP (plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine)
- Locronan –commune touristique-autorisation de réaliser les formalités requises dans le cadre du dossier de classement
- subvention arbre de Noël et chèques cadeaux enfants du personnel et élus
- subvention à l'association des écureuils de PLOGONNEC
- budget ALSH : admission en non valeur
- SDEF –signature de deux conventions
- Projet de cession d'un délaissé de voirie
-animation des « illuminations » : autorisation de signature de 3 contrats avec Animaction et 1 contrat avec le groupe EBEN
-Acquisition décors illuminations pour Noël-autorisation de signature
-voirie : projets de travaux –autorisation de signature
-sécurité : instauration d'un barrage routier manuel encastré
- Budget Communal : décisions modificatives
-Proposition de deux noms de titulaires que LOCRONAN peut suggérer à QBO qui pourra ensuite désigner ses représentants au sein du SDIS de DOUARNENEZ
-Convention de servitude de passage avec le SDEF pour une reprise en souterrain de la station de pompage
- Questions diverses

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20261002-ARR4021026SUBEC-DE

4–2026-0210-4-SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES ÉCUREUILS DE PLOGONNEC

Monsieur Le Maire propose aux élus qu'une subvention de 2 000 € soit versée à l'association « les écureuils de plogonnec » en contrepartie de leur engagement prochain en tant que bénévoles aux « illuminations » de 2026-

Si la décision est adoptée, une décision modificative au budget sera envisagée si les crédits existants le justifient

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,
Décide de voter une subvention de 2000 € en faveur de l'association « les écureuils de plogonnec » en contrepartie de leur engagement prochain en tant que bénévoles aux « illuminations » de 2026

VOTE DU CONSEIL			
	Pour	**Contre**	**Abstention**
Subvention à l'association « les écureuils de PLOGONNEC »	**15**	**0**	**0**

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Thierry CAUBET

MAIRIE de LOCRONAN
29 (Sud-Finistère)